



## **Master Cinéma et Audiovisuel** **Parcours *Études cinématographiques***

### **Itinéraire Scénario** **2026-2027**

L'**itinéraire Scénario** se déroule **sur les deux années de Master** et s'inscrit dans la continuité des enseignements pratiques de la licence Cinéma, organisés par **les Ateliers Cinéma**.

Cet itinéraire consiste **en différents ateliers pratiques d'initiation au scénario** (court-métrage, série TV et long-métrage), au cours desquels les étudiant.e.s seront convié.e.s à produire un travail scénaristique personnel. Ils et elles seront également invité.e.s à **effectuer un stage au second semestre du Master 2**.

**L'enseignement dispensé au sein de l'itinéraire impliquant une progressivité** et le développement d'un travail (scénario de long-métrage) entre le 2<sup>nd</sup> semestre du M1 et le 1<sup>er</sup> semestre du M2, **il n'est pas envisageable de l'ouvrir aux étudiant.e.s de M2**.

**La présentation complète et le calendrier des différents Ateliers qui composent l'itinéraire** sont consultables sur le site des Ateliers Cinéma : <https://u-paris.fr/lac/atelier-master-itineraire-scenario/>

---

#### **Dépôt des candidatures**

---

L'itinéraire Scénario est **sélectif et limité à 15 étudiant.e.s**

**L'appel à candidatures est désormais ouvert pour l'année universitaire 2026-2027 et s'adresse** aux étudiant.e.s ayant été admis.e.s en **M1 Parcours Etudes cinématographiques à l'Université Paris Cité**.

**Pour faire acte de candidature**, il faut donc **être autorisé.e à s'inscrire administrativement** en Parcours Études cinématographiques, et **déposer un dossier de candidature**, composé de :

- **une lettre expliquant votre motivation** pour le choix de l'itinéraire Scénario.

- **une scène dialoguée de 3 pages, écrite à partir du thème suivant :**

« Un dilemme surgit dans la vie quotidienne ».

La scène doit se présenter sous forme de *continuité dialoguée*, avec un titre de séquence mentionnant si elle est en intérieur ou en extérieur (INT. / EXT.), le lieu où elle se passe et si elle se déroule de jour ou de nuit. Les descriptions des actions et les dialogues seront à séparer dans la mise en page : les descriptions à gauche, les dialogues au centre.

- **un certificat de scolarité**

- **un CV détaillé** faisant état de vos expériences antérieures dans le domaine de la pratique cinématographique, ainsi que les résultats obtenus au cours de la licence.

## Validation

---

**En M1 : les 3 Ateliers de l'itinéraire Scénario ont lieu au 1er et au 2nd semestre :**  
**L'Atelier du 1<sup>er</sup> semestre équivaut à un séminaire. Les 2 Ateliers du 2<sup>nd</sup> semestre équivalent à un seul séminaire.**

**En M2 : l'Atelier de l'itinéraire a lieu au 1<sup>er</sup> semestre et équivaut à un séminaire.**

**ATTENTION :** Les étudiant.e.s inscrit.e.s à l'itinéraire ne peuvent pas valider, en M1 ou au premier semestre du M2, de stage en lieu et place d'un séminaire ou d'une partie de l'atelier. Ils pourront, en revanche, **suivre et valider un stage au 2<sup>nd</sup> semestre du M2.**

## Envoi des dossiers de candidatures

---

**La date limite pour le dépôt des dossiers est : le vendredi 4 septembre 2026 avant 12h**

Les dossiers complets doivent être envoyés par voie électronique à :

**Catherine Ermakoff**, responsable des Ateliers Cinéma : [catherine.ermakoff@u-paris.fr](mailto:catherine.ermakoff@u-paris.fr) / 01 57 27 63 66.

**Les étudiants seront informés des résultats le mardi 8 septembre 2026**